

Le dégrappage devant le Conservatoire a débuté

Chantier Les places de parc devant l'édifice seront remplacées par de la végétation.

Ces travaux risquent de ne pas réjouir les automobilistes... Les places de parc devant le Conservatoire de musique ont été supprimées. Depuis le 10 février, la Ville de Genève mène des travaux de dégrappage pour végétaliser le parvis du bâtiment. Le chantier est prévu jusqu'en mai.

L'espace, jusqu'ici consacré au stationnement, sera élargi d'environ 12 mètres pour atteindre une surface totale de 500 m². Par chance, les travaux ne semblent pas trop affecter la circulation actuellement, peut-être parce que la France voisine et le canton de Vaud sont en vacances...

Zone protégée

Le nouveau parvis désimperméabilisé accueillera de la végétation, du mobilier urbain et «tous les éléments qui assurent une déambulation piétonne aisée et agréable», annonce la Ville. Elle veut en faire «une véritable esplanade publique et un lieu de halte pour la population, les touristes et les nombreux usagers de la place Neuve».

L'aménagement prévu tient compte du caractère patrimonial du lieu, le bâtiment du Conservatoire de musique étant classé et se situant dans une zone protégée.

La Ville promet de placer de la verdure en grande quantité dans cet espace. Des zones ombragées vont rendre le site minéral actuel

plus agréable en cas de forte chaleur. Il s'agira également de désimperméabiliser les sols: plus de la moitié du revêtement sera constituée d'une matière perméable qui laisse passer l'eau.

Mobilier urbain

Les surfaces devant le Conservatoire et au centre de la nouvelle esplanade seront pavées dans la continuité de la cour du bâtiment. Les eaux de ruissellement seront redirigées vers les nouvelles plantations, afin de les arroser.

Plusieurs bancs seront disposés, ainsi qu'une fontaine. L'illumination de la façade du Conservatoire sera en cohérence avec celle du Grand Théâtre et du Musée Rath.

Traversées piétonnes

Du côté de la mobilité, divers aménagements sont prévus pour les piétons et les cyclistes. Le cheminement piéton sera plus pratique et sécurisé. La piste cyclable sera maintenue. Une voie de circulation rétrécie permettra de maintenir le schéma actuel pour les voitures, informe la Ville.

Les personnes à mobilité réduite ne sont pas oubliées: leur accès sera facilité. La Ville précise que les places de parc supprimées ont été compensées dans le parking de Plainpalais.

Judith Monfrini



Ces travaux de végétalisation et de désimperméabilisation du sol à la place Neuve devraient durer jusqu'au mois de mai. DR